

Accueil de Loisirs de Marcelcave

*Vacances de Printemps 2024*

*Du Lundi 22 au Vendredi 26 Avril*

Accueil des enfants  
à partir de **3 ans, scolarisés**

-Activités de **9h à 12h & 14h à 17h**

-Cantine de **12h à 14h**

-Garderie de **7h30 à 9h & 17h à 18h30**

Dossiers disponibles  
en Mairie

Permanence d'inscriptions et d'informations  
le **Vendredi 05 Avril** de **16h à 19h**  
à la **Salle de la Mairie**

Renseignements complémentaires :

[celine.gamain@famillesrurales.org](mailto:celine.gamain@famillesrurales.org) ou au 03.22.71.13.90



# Tarifs et documents à fournir

TARIFS	QF<700	701<QF<1250	1251<QF
Enfant de la commune scolarisé ou non à Marcelcave	36€	40€	43€
Enfant extérieur à la commune, mais scolarisé à Marcelcave	41€	45€	48€
Enfant extérieur à la commune et non scolarisé à Marcelcave	111€	114€	118€

Pour la tarification de la garderie, de la cantine et pour la réservation, veuillez vous rapprocher de la mairie

## Documents à fournir pour l'inscription :

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Autorisation d'accès à CAF Partenaires pour les ressortissants CAF (nous utiliserons CAF Partenaires pour vérifier le QF)
- Nom et numéro de l'allocataire CAF
- fiche d'inscription complétée
- fiche sanitaire 2024
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant
- Règlement (Celui ci sera encaissé durant le séjour)

## Les tarifs sont en fonction du quotient familial (QF)

Pour les porteurs de la carte loisirs CAF, les aides seront directement déduites des factures (3€50 par jour et par enfant)

Nous acceptons le règlement par espèces, chèques, CESU chèques vacances. Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle.

La CAF subventionne cet Accueil de Loisirs

